

venue rituelle, c'est-à-dire qu'elle a cessé d'être naturelle.

Confucius a créé un système de morale, surtout un système de gouvernement. Peuple essentiellement agriculteur, le Chinois a suivi sans grande résistance la route que lui marquaient les chefs, indigènes ou étrangers, qu'elle a acceptés ou subis tour à tour et qui ont dirigé ses destinées en s'appuyant sur le code de morale recueilli et rédigé par Confucius et ses disciples.

RAYNAL, ou plus probablement DIDEROT, embellit les faits lorsqu'il dit que « les mœurs et les loix tendent à établir cette opinion fondamentale, que la Chine est une famille dont l'empereur est le patriarche. Ce n'est pas comme conquérant, ce n'est pas comme législateur, qu'il a de l'autorité, c'est comme père; c'est en père qu'il est censé gouverner, récompenser et punir. Ce sentiment délicieux lui donne plus de pouvoir que tous les soldats du monde & les artifices des ministres n'en peuvent donner aux despotes des autres nations. On ne saurait imaginer quel respect, quel amour les Chinois ont pour leur empereur, ou, comme ils le disent pour le père commun, pour le père universel »¹. C'est de la phraséologie.

Voltaire a vu juste lorsqu'il a écrit :

« Le respect des enfants pour leurs pères est le fondement du gouvernement chinois. L'autorité paternelle n'y est jamais affaiblie. Un fils ne peut plaider contre son père qu'avec le consentement de tous les parents, des amis, et des magistrats. Les mandarins lettrés y sont regardés comme les pères des villes et des provinces, et le roi, comme le père de l'empire. Cette idée, enracinée dans les cœurs, forme une famille de cet État immense.

» La foi fondamentale étant donc que l'empire est une famille, on y a regardé, plus qu'ailleurs, le bien public comme le premier devoir. De là vient l'attention continuelle de l'empereur et des tribunaux à réparer les grands chemins, à joindre les rivières, à creuser des canaux, à favoriser la culture des terres et les manufactures² ».

1. *Hist. philos. des Deux Indes*, I, 1780, pp. 107-108.

2. *Essai sur les Mœurs*, chap. I.